



Paris, le 26 juin 2023

Rapport annuel de l'Observatoire de l'inclusion bancaire : des évolutions encourageantes, mais une vigilance à maintenir dans un contexte économique incertain

L'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) publie son rapport annuel pour 2022, consacré au suivi des dispositifs qui facilitent l'accès des ménages à un compte et aux services bancaires indispensables, ou visent à protéger les personnes en situation de fragilité financière.

Le rapport souligne les résultats encourageants des actions mises en œuvre par les banques, les associations d'aide aux personnes en difficulté financière, le réseau des centres communaux d'action sociale (CCAS), les points conseils budget (PCB), les pouvoirs publics ainsi que par la Banque de France, dont le Gouverneur préside l'OIB.

L'année 2022 a été marquée par un nouveau **recul du surendettement** (-7 % de dossiers déposés par rapport à 2021) et une relative **stabilité des « droits au compte »** (27 564 particuliers en ont bénéficié). À fin 2022, 4,1 millions de clients étaient identifiés par les banques comme étant en situation de fragilité financière, soit un nombre voisin de celui enregistré fin 2021. Le dispositif paraît ainsi avoir atteint un stade de relative maturité. Plus généralement, les banques constatent que le niveau des incidents bancaires est modéré et plutôt stable.

Dans le même temps, **le nombre de ces clients qui ont souscrit l'offre spécifique de services bancaires a de nouveau progressé** (+20 % sur un an et +136 % depuis 2017). Enfin, **le microcrédit**, qui permet le financement de projets portés par des personnes exclues du crédit bancaire classique, **poursuit son développement**. Son encours atteint 1,95 milliard d'euros. L'OIB salue ce dynamisme, tout en soulignant l'attention à porter au microcrédit personnel, qui a marqué le pas en 2022. L'Observatoire espère que le cap des 2 milliards d'euros de microcrédit sera passé en 2023.

Les relatives stabilité et modération du surendettement et des incidents bancaires peuvent toutefois sembler paradoxales dans un contexte marqué par un ralentissement de l'économie et une inflation élevée. En effet, les associations et réseaux publics d'aide sociale témoignent de situations de privation et d'exclusion. Cela peut tenir à plusieurs raisons : meilleure efficacité des actions collectives de prévention, aides sociales d'urgence en amont des difficultés, arbitrages budgétaires des ménages dans leur consommation.

La Banque de France note par ailleurs la progression du nombre de personnes qui s'adressent à elle pour une demande ou une information dans le cadre de ses missions de service public (voir encadré).

Contact Presse :

Service de la Communication externe : 01 42 92 39 00

L'ensemble des membres de l'OIB ont convenu de rester attentifs et d'approfondir l'analyse pour mieux comprendre pourquoi ces tensions budgétaires ne se traduisent pas ou peu par des difficultés sur les comptes bancaires. À cet effet, la Banque de France conduira, avec ses partenaires, une étude qualitative auprès de ménages, d'ici à la fin de l'année.

La Banque de France au service des particuliers

La Banque de France participe à l'inclusion financière par ses missions de service public aux particuliers : traitement des dossiers de surendettement, droits au compte, gestion des fichiers d'incidents et droits d'accès associés, informations générales sur les problématiques de comptes et frais bancaires, moyens de paiement, microcrédit, etc. (service Infobanque).

Le **numéro d'appel unique** pour joindre la Banque de France, **le 3414**, a été lancé avec réussite et la visibilité des services publics d'inclusion financière rendus par la Banque de France ne cesse de se renforcer. Au titre de ces sujets, elle a reçu plus de 1,4 million de demandes ou questions du public, aux guichets de ses unités, par téléphone, courrier ou [via son site Internet](#), soit une hausse de 9 % sur un an. La Banque de France publie aussi le [baromètre de l'inclusion financière](#) qui donne chaque mois des informations sur plusieurs indicateurs qui s'y rapportent.

La Banque de France et ses partenaires ont poursuivi le déploiement de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI) dont elle est l'opérateur, en lien avec de nombreux partenaires. En 2022, 113 600 personnes ont été sensibilisées, dont 23 707 intervenants sociaux. 650 ateliers EDUCFI ont été animés auprès de 5 300 jeunes en réinsertion professionnelle dans plus de 200 structures.



À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de la Communication externe : 01 42 92 39 00